

DECISION DU PRESIDENT

**PORTANT CRÉATION D'UNE VACATION DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ
CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE DE BONNEUIL-SUR-MARNE**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées du Président ;

VU l'arrêté du Président n°AP2021-076 du 10 septembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

CONSIDERANT que, dans le cadre de l'activité culturelle et littéraire du réseau des médiathèques, Grand Paris Sud Est Avenir souhaite proposer des manifestations aux usagers de la médiathèque de Bonneuil-sur-Marne ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation de ces manifestations ; qu'à cet égard, il convient de créer des vacations ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Une vacation est créée pour l'intervention d'un intervenant extérieur dans le cadre d'une rencontre et d'une lecture au sein de la médiathèque de Bonneuil-sur-Marne, conformément au tableau ci-annexé.

| Informations sur l'accusé de réception | |
|----------------------------------------|-----------------------------------------|
| Envoyé à | Préfecture de Créteil |
| le | 10/06/22 |
| Accusé réception le | 10/06/22 |
| Numéro de l'acte | DC2022/493 |
| Identifiant télértransmission | 094-200058006-20220322-lmc134605-AU-1-1 |

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 10 juin 2022.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,



Signé
Fabien TASTET

| Informations sur l'accusé de réception | |
|----------------------------------------|-----------------------------------------|
| Envoyé à | Préfecture de Créteil |
| le | 10/06/22 |
| Accusé réception le | 10/06/22 |
| Numéro de l'acte | DC2022/493 |
| Identifiant télétransmission | 094-200058006-20220322-lmc134605-AU-1-1 |

Création de vacances dans le cadre de l'activité culturelle de la médiathèque de Bonneuil-sur-Marne

| Nature de la vacation | Profession Du Vacataire | Nombre De Vacation | Nombre de service Par vacation | Date et heure | Rémunération sur la base de 70€ net par service |
|------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------------------------|
| Rencontre et lecture | Auteur | 1 | 4 | 25/06/2022 | 280 € |